

« Oui, le parti socialiste est un parti d'opposition continue, profonde, à tout le système capitaliste, c'est-à-dire que tous nos actes, toutes nos pensées, toute notre propagande, tous nos votes doivent être dirigés vers la suppression la plus rapide possible de l'iniquité capitaliste. Mais, de ce que le parti socialiste est foncièrement, essentiellement, un parti d'opposition à tout le système social, il ne résulte pas que nous n'ayons à faire aucune différence entre les différents partis bourgeois et entre les différents gouvernements bourgeois qui se succèdent.

« Ah oui! la société d'aujourd'hui est divisée entre capitalistes et prolétaires; mais, en même temps, elle est menacée par le retour offensif de toutes les forces du passé, par le retour offensif de la barbarie féodale, de la toute-puissance de l'Eglise et c'est le devoir des socialistes, quand la liberté républicaine est en jeu, quand la liberté de conscience est menacée, quand les vieux préjugés qui ressuscitent les haines de races et les atroces querelles religieuses des siècles passés paraissent renaître, c'est le devoir du prolétariat socialiste de marcher avec celle des fractions bourgeoises qui ne veut pas revenir en arrière »

Mais le ministre Millerand fut ensuite obligé de durcir ses positions. Il parle à Lens, en octobre, sur l'organisation du droit de grève, l'arbitrage obligatoire, le salariat *« qui ne sera pas plus éternel que le furent l'esclavage et le servage »*. Il annonce l'évolution de la propriété individuelle vers la propriété sociale. Barthou, tête de file des progressistes (c'est-à-dire du centre), répond à Millerand: *« On ne fait pas impunément au socialisme sa part... La doctrine collectiviste, si elle pouvait réussir, serait le triomphe de l'inégalité dans la servitude, et de la plus détestable des tyrannies. Le pays ne saurait payer d'un tel prix la défaite du nationalisme. »* Beaucoup de radicaux approuvent ce ferme langage. Le but à court terme, relatif à Dreyfus, fut atteint, mais non celui d'une union plus persistante entre les différents courants démocrates et républicains.

En Belgique, le pas à franchir était moins clairement délimité, puisqu'il ne s'agissait pas de dire « oui » ou « non » à une offre de participation gouvernementale. Mais, s'il ne s'agissait pas de prendre rang dans l'exécutif, il s'agissait quand même de jouer un certain rôle dans un processus législatif.

L'idée, que l'on pouvait garantir comme bourgeoise à 100 % puisqu'elle vint au départ de Woeste, le plus droitier de toute la Droite, fut dès le départ d'élargir la commission compétente jusqu'à dix-sept membres, à la fois pour refléter la diversité d'opinion parmi les libéraux et assurer une présence des socialistes, mais aussi pour obtenir, à la fin des travaux, un texte qui pourrait être voté par une majorité significativement plus large qu'une simple adoption « majorité contre opposition ». Cette large majorité, que l'on ne ferait pas faute de présenter au public comme une « presque unanimité » prendrait ainsi une allure d'« unité patriotique » dans une « protestation nationale »...

On sait qu'en l'occurrence, Vandervelde penchait d'un côté, et son parti, de l'autre.

Ce qui venait également compliquer les choses, et même leur conférer une complication qui fait que, par comparaison, l'affaire Dreyfus semble limpide, c'est qu'en France la victime faisait partie d'un des camps bourgeois qui s'affrontaient, alors que dans l'affaire congolaise, les factions bourgeoises se battaient, pour ainsi dire, sur les corps sanglants des indigènes. Ils étaient certes aussi évidemment innocents que Dreyfus, mais le combat entre Léopold et les Réformistes ne signifiait-il pas qu'ils seraient de toute façon dévorés par le vainqueur, sans en pouvoir attendre nulle amélioration de leur sort ? Si le seul résultat de la bataille était de changer la sauce à laquelle les infortunés Congolais seraient mangés, était-ce bien la peine de partir en croisade ?

Fallait-il, de concert avec les capitalistes, chanter les louanges de la « mission civilisatrice » de l'Homme Blanc ou aider la population indigène à résister à « nos » conquérants ?

Fallait-il admettre qu'en Belgique, on puisse endormir la classe ouvrière de la métropole avec les miettes des revenus d'outre-mer?

Ces choix avaient une profonde signification pour les chefs mêmes du POB: allaient-ils devenir des dirigeants 'responsables' recevant leur part des bénéfices de la colonie ? Ou allaient-ils se cantonner dans le refus de prendre sur eux une part de responsabilité dans ce qui se préparait?

Et pour les autres ?

Comme on le voit, la comparaison avec l'affaire Dreyfus a un sens en tant que jalon dans l'évolution du mouvement socialiste en France et en Belgique. Et pour les autres ?

Certes, « l'Affaire » et le dossier « Congo » ont en commun d'être liés au dévoilement d'actes déshonorants impliquant de très hautes sphères de l'Etat. Dans l'affaire Dreyfus, le Ministère de la Guerre et le Grand Etat-major se firent complices de parjure, de trahison et d'usage de faux multiples, pour ne pas avouer une erreur judiciaire. En Belgique, il s'avéra que le Roi lui-même était – au minimum- l'un des responsables d'une situation où abondaient meurtres, atrocités, tortures et spoliations. Ensuite, dans les deux cas, les victimes, aussi bien le Juif que les Congolais, étaient totalement innocents. Enfin, également dans les deux affaires, aucun coupable ne fut inquiété. Tous les faits relatifs à l'affaire Dreyfus furent amnistiés. Un quarteron de lampistes furent condamnés à des peines dérisoires pour les crimes de l'EIC. Le Général Mercier comme le Général Wahis, Esterhazy comme Léopold II, ne furent jamais inquiétés.

Sur un autre point, le rapprochement est non seulement possible, mais évident. Les deux affaires comportent deux phases : une ascension difficile, ingrate et solitaire d'une grande pureté, puis une phase plus retentissante, plus large, où toutes sortes de motifs et de considérations, dont toutes n'étaient pas toujours très propre, vinrent se mêler à l'idéalisme des débuts¹². On a l'envie irrésistible de recourir aux clichés les plus éculés sur le limpide ruisseau de montagne qui finit en large fleuve bourbeux...

De la condamnation à la constitution du gouvernement Waldeck-Rousseau, l'affaire Dreyfus reste une lutte pour la réhabilitation d'un innocent condamné. C'est une affaire de droits de l'homme. Après, s'y mêlent des considérations de déstabilisation du régime et d'amnistie des coupables, des ambitions de « ministrables »... Bref, cela devient une affaire politicienne.

De l'avènement de la « nouvelle politique économique » jusqu'à la Commission d'Enquête, l'affaire du Congo est aussi celle de la dénonciation d'une injustice : la spoliation des Congolais et les traitements cruels qui leur sont réservés. Et il n'y a alors que deux Parlementaires, à peu de chose près, pour crier très fort au sujet du Congo : Emile Vandervelde et Georges Lorand. Ils agissent alors en défenseurs des Droits Humains. A partir du moment où le principe de la reprise est acquis et qu'on en est aux négociations – le mot maquignonnage serait peut-être plus adéquat – avec Léopold II, d'autres considérations se font jour. Renkin fait miroiter les qualités qui feraient de lui un parfait ministre des Colonies, la « note à Monsieur Baerts » montre que le Roi croit pouvoir compter que le « système léopoldien » continuera dans ses grandes lignes à être appliqué... On ne parle plus guère des Droits des Congolais. On même manqué les oublier complètement dans la « Charte coloniale ». On parle bénéfices... bénéfices politiques pour la carrière de certains, bénéfices pécuniaires surtout.

Voilà pour les points communs.

¹² Roger Martin-du Gard fait dire à un des personnages de *Jean Barois* : « Nous étions une poignée de dreyfusistes et il y a maintenant des milliers de dreyfusards »

Pour le reste, les deux affaires ont été loin d'avoir la même signification, la même profondeur ou la même portée. Leur durée même a été très différente. Dreyfus, arrêté en 1894, ne fut totalement réhabilité (avec la Légion d'Honneur en prime) qu'en 1903, alors qu'on le savait innocent depuis 1896¹³. Presque toute la durée de l'Affaire, donc, se passa à lutter contre une conspiration du silence au sommet de l'Etat. Dans l'affaire congolaise, au contraire, les faits dénoncés en 1903 par Casement, confirmés en 1905 par le Rapport de la Commission d'Enquête, débouchent dès 1906 sur la reprise. Qu'elle ne fut accomplie qu'en 1908 est affaire de marchandages et de lenteur du travail parlementaire.

Mais surtout, l'affaire Dreyfus divisa complètement l'opinion française et elle fit apparaître pour la première fois les artistes et les hommes de science comme un groupe de pression actif dans la vie sociale et politique, avec le « *Manifeste des Intellectuels* ». Clivage et rôle « moral » des intellectuels devaient perdurer dans la vie française longtemps après « l'Affaire ».

En Belgique, rien de tel. Il y a une sorte de consensus mou pour agir d'après une réalité que l'on garde presque partout couverte et que l'on s'empresse d'oublier. Cette réalité, c'est que des crimes ont été découverts, que le Roi en est pour une bonne part responsable, et qu'il faut lui reprendre le Congo pour que la Belgique ne se déshonore pas en paraissant complice. La couverture moelleuse, sous laquelle on l'emballa, consiste à dire que la reprise doit avoir lieu, précisément « *pour faire cesser les calomnies que l'on ose proférer contre Sa Majesté* ». Mais il n'y a pas de division de l'opinion. Si tout le monde ne saute pas de joie à l'idée de la reprise, à peu près tout le monde en admet la nécessité. Les irréductibles – dont Georges Lorand, irréductible entre tous – ne sont qu'une infime poignée. En France, le scandale militaire avait polarisé l'opinion entre les inconditionnels de l'Armée et les inconditionnels de la Justice. En Belgique, le scandale colonial n'a donc pas polarisé l'opinion entre colonialistes et anticolonialistes. L'anticolonialisme, au contraire, était la seule attitude totalement impossible !

Aussitôt après la reprise, ce double langage a été oublié au profit de la négation pure et simple, ce qui a permis de prolonger les mécanismes d'exploitation léopoldien, moyennant un léger maquillage, partout où ils étaient utiles, au profit des nouveaux Maîtres.

Enfin, en France, les socialistes, et en particulier Jean Jaurès, furent l'un des pôles de cette société bipolarisée. Ils ne le furent que de manière éphémère, alors qu'ils avaient bien sûr espéré mieux, mais ils le furent. Vandervelde au contraire et, par la suite, le socialisme belge dans son ensemble, furent au contraire aspirés dans le camp « colonial ».

En dehors du camp socialiste, donc, les ressemblances sont, à tout prendre, superficielles et de peu de poids.

Dénonciation de « l'absolutisme léopoldien »

Vandervelde fit ses premières attaques « anti-congolaises » en 1903, donc dès la parution des premières informations importantes en Angleterre. Il faut dire qu'il avait une bonne connaissance de l'anglais, ce qui n'était pas alors aussi courant qu'aujourd'hui. Au plus fort des échauffourées relatives à l'EIC, il se plaignit d'ailleurs de ne trouver que fort difficilement des gens connaissant la langue de Shakespeare pour l'assister. Et ceci, bien qu'une certaine « anglophilie » fut courante au POB. Celui-ci était plus un conglomérat d'organisations sociales, coopératives et syndicales qu'un mouvement lié à une ligne idéologique bien claire. Les succès du trade-unionisme, en particulier dans le domaine des salaires, lui paraissaient pleins de séduction.

Vandervelde avait aussi été un des premiers, en Belgique, à se rendre compte de la gravité des abus commis au Congo. Seul, Georges Lorand semble l'avoir précédé d'une courte tête dans cette voie. Il restera aussi un des rares Belges à comprendre la véritable nature de la

¹³ Année où le colonel Picquart découvrit que le fameux « bordereau » était de la main d'Esterhazy.

campagne menée en Angleterre contre le régime léopoldien (Même un Paul Hymans, sur ce point, ne voyait pas vraiment clair et croyait encore, même à la fin de 1906 que la campagne anglaise dissimulait chez beaucoup « *d'ardentes convoitises* ».)

Il porta donc à la tribune les accusations formulées contre l'Etat Indépendant. A la Chambre, il exprimait l'indignation internationale provoquée par les cruautés du roi. Ses interpellations étaient des attaques violentes contre les travaux forcés sanglants imposés à grande échelle dans l'Etat indépendant du Congo. On lui répondit qu'il trahissait son pays en allant ramasser à l'étranger d'abominables calomnies. On l'accusa d'avoir été l'instrument des puissances étrangères qui convoitaient la colonie du Roi.

Mais où voulait-il en venir en fin de compte? Plus tard, lorsqu'il s'agit de jouer cartes sur table, Vandervelde se montra fervent défenseur de l'annexion du Congo par l'Etat belge. Selon lui, "*n'importe quelle solution vaut mieux que le système actuel existant au Congo*".

Et, pour s'en expliquer, il met en avant le sort des indigènes. Sa pensée allait vers les Africains. Ce qui le soutint, tout au long de ces années, ce fut la pensée qu'en Afrique, des hommes souffraient. Il le disait d'une manière émouvante dans un discours de 1911 : « *C'est d'eux que je me suis occupé depuis quinze ans; c'est pour eux que j'ai été souvent, dans cette Chambre nième, abreuvé d'injures et d'outrages. C'est parce que j'étais convaincu que pour les délivrer du régime léopoldien, il fallait se résigner à la reprise, que j'ai eu la douleur de me trouver en désaccord avec tous mes amis. C'est encore pour les indigènes que je suis allé deux fois en Afrique (ce sont les voyages qu'il fit en 1908 et 1909), une fois pour étudier et une fois pour plaider pour eux... Mais si, ayant fait tout cela, j'arrive à voir améliorer la situation de ces pauvres gens, que j'ai appris à aimer en entrant en contact avec eux, j'aurai ma récompense* »

C'est un privilège de la sensibilité que d'éprouver dans sa chair les souffrances d'autrui. Vandervelde, à ce qu'il semble, le possédait. Pourquoi ne pas tout simplement l'admettre ?

Il y a une autre manière d'envisager les choses, qui est surtout mise en avant par des commentateurs qui, sans doute pour se convaincre de leur propre orthodoxie révolutionnaire, ne sont satisfaits de leurs travaux que quand ils ont réussi à démasquer en chaque « réformiste » ou « révisionniste » un « social-traître ». Tant que la colonie resta l'affaire privée de Léopold II, disent-ils en substance, Vandervelde put adroitement camoufler ses options. Puis il fut un défenseur acharné de la reprise. Ce faisant, il se rangeait du côté du lobby d'industriels et de financiers qui se sentaient lésés dans le domaine personnel de Léopold. Un de leurs porte-parole n'était autre que le colonel Thys, initialement partisan le plus fidèle du roi dans ses rapines coloniales. "*Au cours de la période dont je parle (1900-1905)*", écrivit Vandervelde, "*je n'avais jamais eu de contacts personnels avec Thys. (...) Mais plus tard, je me liai intimement avec le colonel et je devins même son ami - tout comme j'étais l'ami de grands capitalistes tels que Raoul Warocqué ou Ernest Solvay*".

Tout comme les autres amitiés de Vandervelde, disent-ils encore, celle-ci était fondée sur une alliance politique bien comprise. Dans ses discours, Thys ne s'opposait pas uniquement aux travaux forcés, mais également au monopole commercial de l'Etat du Congo, préconisant l'introduction du libre-échange dans la colonie.

Vandervelde a donc joué plus qu'un second rôle passif dans la question coloniale. Il a habilement détourné les accusations dirigées contre l'absolutisme cruel de Léopold d'un anticolonialisme de principe vers le point de vue du capital financier belge. En outre, Vandervelde ne collaborait pas seulement avec Albert Thys; il se fit aussi l'avocat de l'attribution de concessions à des groupes monopolistes étrangers. Le producteur de savon anglais Lever fouillait le continent africain à la recherche de palmiers et d'arachides oléagineux. "*Le jour qu'il (Monsieur Lever) sera au Congo, sera un jour avantageux pour les indigènes*", annonça Vandervelde à la Chambre. En quoi il se montrait hélas fort mauvais prophète !

Dix jours plus tard, le 14 avril 1911, le lord anglais Leverhulm signa un accord avec le gouvernement belge lui attribuant un domaine de 750.000 hectares dans la zone Kwango-Kwilu. Une filiale congolaise fut immédiatement fondée, appelée Huileries du Congo Belge (HCB), au sein de laquelle le POB reçut un siège d'administrateur en remerciement des services rendus! Pour nos révolutionnaires purs et durs, la cause est entendue : Vandervelde a trahi son parti et le prolétariat !

Le procédé qui consiste à juger les amitiés de quelqu'un, en 1903, d'après ce que ses amis ont fait ensuite en 1911 a été utilisé abondamment par Lavrenti Beria et ses acolytes dans des procès d'un type un peu spécial. Cela n'en fait pas une méthode historique !

Le marxisme est le dévoilement à la conscience claire d'un processus jusque-là inconscient. En même temps que l'histoire, en avançant, fait diminuer le nombre des classes sociales qui s'affrontent, elle est un processus d'émergence de plus en plus claire de la conscience humaine. La détermination de chacun à agir dans sa classe sociale, et de ces classes elles-mêmes à se déterminer dans leur lutte les unes contre les autres deviennent, au fil du temps, de plus en plus des décisions conscientes prises en toute connaissance de cause, cependant que diminuent les décisions prises sous l'empire de motifs inconscients. L'homme devient petit à petit le moteur conscient de son histoire, au lieu « d'être agi » par elle.

Fort bien ! Mais c'est un peu comme ces dates limites que l'on met dans l'histoire. Le Moyen-âge prend fin en 1453... dans les manuels ! Dans la vie quotidienne, les gens ne se sont aperçus de rien. Et bien que Karl Marx n'ait pas été spécialement modeste, je ne crois pas qu'il ait nourri l'illusion que l'humanité entière allait accéder d'un coup à un plus grand degré de conscience le jour où « *Le Capital* » parut en librairie. Tout en sachant désormais que l'histoire a un sens et quelle est la logique qui en sous-tend le mouvement, il y aura encore maintes occasions où les hommes seront mus inconsciemment plus qu'ils n'agiront de façon consciente.

En fait, Vandervelde a expliqué lui-même la cause de ses erreurs, en écrivant : « *Pénétré, au contraire, de ce sentiment qu'il ne fallait pas attendre, au Congo, des réformes sérieuses, aussi longtemps que durerait l'absolutisme de Léopold I, je me déclarai nettement pour la reprise* ». Tout est dans un mot « absolutisme ».

En France, par exemple, au bon temps de Jules Ferry, tout était clair et on ne pouvait douter une seconde que la colonisation (pourtant ici aussi « patriotique » ! Cocorico !) était affaire de banquiers, jouissant du soutien des politiciens et de l'armée.

Car alors on monopolise, dans cette partie de la Droite qui s'appelle le Centre gauche, les profits coloniaux. Chasse gardée. L'expédition de Tunisie a été voulue par la « Compagnie des Chemins de fer Bône - Guelma » où s'ébattaient Jules Siegfried et le sénateur Gouin, ainsi que par la « Société marseillaise de Crédit industriel et commercial », laquelle a su acquérir, à des conditions surprenantes, l'immense domaine d'Enfida, et par le « Crédit foncier tunisien », où le député Centre gauche Léon Renault fait la pluie et le beau temps. Quant aux opérations du Sud-Est asiatique, la Banque d'Indochine, créée en 1875, les suit de près et c'est l'homme lige de Ferry, Paul Bert, qui, en 1886, deviendra agréablement « résident général » d'Annam et Tonkin.

Tous rattachés au Centre gauche, ces passionnés d'idéalisme qui vont constituer le « Comité de l'Afrique française ». Leur programme est d'une belle tenue (on dirait du Léopold II !!!) : « *servir la cause de l'influence française* », rien d'autre. Dans l'acte même de fondation, ceci : la « pensée » qui nous anime est « purement patriotique » ; avec un remarquable et textuel « il va sans dire » : « *Il va sans dire que le but du Comité est absolument désintéressé et étranger à toute préoccupation d'affaires.* » En foi de quoi suivent les signatures d'une brochette de personnalités dont l'abnégation patriotique saute aux yeux : Jules Siegfried, industriel et banquier au Havre, Louan, manufacturier à Gien, Aynard, banquier à Lyon, Crouan et

Permezel, respectivement président des Chambres de Commerce de Nantes et de Lyon, et le député Charles Roux, futur président de la « Compagnie générale transatlantique ».

Puis, toujours apportant la preuve du désintéressement « absolu » dont témoignent ces vrais Français uniquement soucieux de servir à la fois leur pays et l'humanité, le ministre Chautemps, au banquet de l'« Union coloniale », articulera cette déclaration *«Le ministre des Colonies est tenu [vous entendez: «tenu»] de se considérer avant tout [sic] comme un second ministre du Commerce »*; « *bravos prolongés* », enregistre le compte rendu. Et Chautemps va plus loin encore, dans l'emportement de son ardeur : le commerçant? *«C'est pour lui [qui dit mieux?] que l'administration coloniale doit être faite*

Ayant constamment devant les yeux un tel spectacle, comment les Français douteraient-ils un seul instant que les colonies sont affaire de gros sous, d'affairistes, l'affaire du grand capital ?

Mais les Belges ? Dans l'affaire congolaise, au contraire, le colonisateur est seul, il est maître absolu, et même ceux qui, comme Thys, défendent le point de vue de la finance, réclament la liberté du commerce et la reprise. Point de vue qui est aussi celui du gouvernement britannique et de la CRA. Nous avons même eu l'occasion de nous apercevoir que, chez Morel, la revendication de libre commerce est liée à la défense des intérêts indigènes ! On tire à boulets rouges sur l'absolutisme. Et **c'est à cet absolutisme que l'on va attribuer tous les maux du Congo**. Par voie de conséquence, on considérera le contrôle parlementaire comme l'antidote idéal, puisqu'il est censé être le contraire de l'absolutisme.

Et ce serait exact si les reproches que l'on a à faire à Léopold II s'adressaient à lui en tant que Souverain. Devant les réalisations de l'Etat (et l'Etat, c'est Léopold II), notamment la mise en place d'une infrastructure efficace de transports, tout le monde s'est incliné, de Casement à la Commission d'Enquête. Mais le roi n'a pas commis de crimes parce qu'il était un souverain absolu. Il les a commis comme Patron Absolu. De ses deux couvre-chefs, on n'a vu que la couronne. C'était le gibus qu'il aurait fallu viser. Et, malheureusement, le Parlement d'une démocratie bourgeoise est absolument incapable, par nature, d'exercer un contrôle sérieux sur l'économie. C'est ce qui fait encore la faiblesse des plans de « développement » actuel. On prétend concilier le développement, qui suppose le primat des besoins humains, avec une économie basée sur le primat absolu du profit. Inutile de dire que c'est voué à l'échec !

Vandervelde le voyait sans doute d'autant moins que le combat des gauches de l'époque tournait essentiellement autour de la revendication du suffrage universel pur et simple (un homme, une voix), dans la conviction qu'avec un tel système, le peuple pesant désormais son véritable poids grâce à son nombre, un contrôle de l'économie serait possible par le biais de la loi, comme si l'on pouvait attendre du capitalisme une quelconque attitude civique !

L'expérience a montré (mais « l'expérience », en 1908, était encore à venir) que le réformisme se faisait des illusions, en imaginant que l'Etat pouvait être autre chose que l'instrument de la classe dominante, qu'il pouvait être une entité neutre qui protégerait la classe à la fois la plus nombreuse et la plus faible, qui exercerait un pouvoir situé au-dessus des classes, y compris la classe dominante. Dans cette illusion, le Congo offrait des possibilités tentantes.

La colonie qui allait être « reprise » par la Belgique constituait un cas particulier du point de vue financier. C'est la seule possession coloniale africaine à cette époque à connaître une balance commerciale largement favorable. En reprenant le Congo, la Belgique héritait des engagements pris par Léopold II, tant vis-à-vis des Compagnies et des entreprises privées, aussi bien que des actions possédées par l'Etat. Le portefeuille du Congo permettait théoriquement au gouvernement du Congo d'exercer un contrôle sur les entreprises.

Querelle de famille

Emile Vandervelde ne joua pas, dans les discussions de la Commission des XVII, un rôle entièrement à sa mesure. En 1907, en effet, pour des raisons de maladie il fut absent de plusieurs séances importantes. On peut fort bien soupçonner que cette maladie fut parfois un accès de « grippe diplomatique », car à partir du moment où l'on parla sérieusement de la reprise, c'est avec ses propres amis politiques que Vandervelde entra en conflit.

Lui, socialiste adversaire en principe de la politique coloniale, il avait acquis la conviction que la reprise du Congo était indispensable et cela dans l'intérêt des indigènes, qu'il fallait sauver du régime léopoldien. Il se heurta sur ce point, en 1907- 1908, à son parti presque tout entier, resté fidèle à un anticolonialisme intransigeant. Ce désaccord avec son parti le fit souffrir, lui valut des animosités « *tous ceux qui ont été dans cette situation* », disait-il « *savent combien il est dur de rencontrer de la froideur, de la colère chez ceux qui ont toujours été vos frères d'armes* », mais Vandervelde tint bon.

Dans ses mémoires, il raconte comment, après sa lutte solitaire pour faire reconnaître les crimes du roi par le Parlement, un autre combat l'attendait, celui qu'il devrait livrer au sein de son propre parti pour y faire « avaler » l'annexion du Congo par l'Etat belge. Mais Vandervelde - et c'est ici que sa dextérité d'esprit, comme il arrive chez lui, le rend un peu byzantin - refusera pendant longtemps d'admettre qu'il défend des principes de colonisation. Il dépensera beaucoup de subtilité pour démontrer qu'il prône une politique aux colonies tout en n'étant nullement partisan de la politique coloniale.

"... le Parti ouvrier belge, à peu près unanimement, s'en tint au point de vue de l'anticolonialisme socialiste traditionnel. Il se déclara donc contre l'annexion, en invoquant les risques, financiers et autres, qu'elle entraînerait pour le pays. » Il faut bien dire que ce point de vue, basé plus sur « ce que ça pourrait nous coûter » et non sur le droit des Congolais à s'autodéterminer, ne vole pas bien haut ! Et l'on connaît le point de vue de Vandervelde : « *Pénétré, au contraire, de ce sentiment qu'il ne fallait pas attendre, au Congo, des réformes sérieuses, aussi longtemps que durerait l'absolutisme de Léopold II, je me déclarai nettement pour la reprise; non point parce que j'admettais le principe de la colonisation en mode capitaliste, mais parce que, dans l'intérêt des indigènes, j'estimais que la seule issue, pour mettre radicalement fin à un système d'oppression indéfendable, c'était de 'parlementariser' le Congo, de soumettre le gouvernement de la colonie au contrôle parlementaire*".

Un second argument utilisé par Vandervelde ne manque pas de pertinence. Compte tenu de l'engagement de la bourgeoisie belge (et plus seulement du Roi. La situation a changé. En 1906, pour parler vulgairement « Les carottes sont cuites ». « (...) *Malgré toutes les oppositions, la bourgeoisie belge s'est quand même rendue au Congo. Elle y avait des intérêts car elle y avait investi des capitaux. Et personne ne peut penser sérieusement que, quand bien même ils régressent d'un pas après 25 ans et cèdent l'affaire à d'autres, ce n'est pas à eux-mêmes qu'ils s'infligent le coup au moral le plus humiliant. (...) Il a rapidement été clair que je n'avais aucune chance de faire accepter mon point de vue. J'ai présenté ma démission au congrès du POB pour ne pas devoir voter contre la reprise. Ma démission n'a pas été acceptée.*"

Lors de ses débats politiques, le POB ne put trouver de consensus autour d'une position commune. Cela transparaît même quand, d'une plume officiellement mandatée, les socialistes s'efforcent d'offrir des événements une version soigneusement « replâtrée » : « *La très grande majorité des responsables du parti se prononça contre l'acceptation de cette cession en défendant la thèse que les impératifs moraux de la colonisation seraient très rapidement balayés pour faire place au colonialisme et que, dès lors, l'acquiescement préalable conduirait le Parti Ouvrier à devenir et otage, et complice. Pour leur part, ils préconisaient la colonisation internationale du Congo. Vandervelde, quasi seul, se prononça pour le principe de la reprise du Congo, mais rejoignit ses amis dans l'opposition au projet, parce que ne donnant pas de garanties suffisantes quant à la réalisation de réformes* ».

Dans les premiers temps, c'était moins d'une doctrine coloniale véritable qu'il s'agissait, que de réformes ponctuelles destinées à corriger les aspérités du système. C'est que nous sommes à l'époque de l'Etat Indépendant du Congo, où l'absolutisme léopoldien tient lieu de loi dans l'espace congolais. D'où la nécessité de placer la colonie sous la tutelle d'un Conseil colonial partiellement contrôlé par le Parlement. Les socialistes pesèrent de tout leur poids pour infléchir dans ce sens la politique coloniale du Royaume. Vandervelde, parlant au nom du P.O.B., pouvait réclamer: «[...] *je demande de proclamer que nul ne sera contraint au travail, que les indigènes auront le droit de récolter les produits naturels du sol même sur le domaine privé* ». ¹⁴

Vandervelde voulait remplacer un 'système d'oppression indéfendable' par un équivalent 'défendable'. Un système d'oppression sans brutalité directe, où des salaires de misère (mais civilisés !) remplaceraient les travaux² forcés. Il n'arriva même pas à convaincre son propre parti du bien-fondé de ses idées: "*Il apparut bien vite que je n'avais aucune chance de faire prévaloir mon point de vue. Dans ces conditions, je fis au congrès du Parti ouvrier belge l'offre, qui ne fut pas accueillie, de démissionner pour ne pas avoir à voter contre la reprise*".

A maintes reprises, en commission, il s'abstint pour ne pas aller contre la discipline de parti, qui lui interdisait de voter « oui », sans toutefois aller jusqu'au « non ». Cela ne facilita évidemment pas son travail. En effet, s'il faisait des propositions, et qu'on les acceptait, il ne pouvait les approuver au moment du vote !

De proche en proche, une doctrine coloniale véritable se mettra en place au P.O.B. Au Congrès de l'Internationale en 1928, elle prend un contour et plus étoffé, et plus net. L'équation «capitalisme = colonisation » donne, bien entendu, leur quintessence aux analyses récurrentes, qui laissent entrevoir le principe d'une émancipation rapide de la colonie.

En 1937, sous l'inspiration d'anciens coloniaux, le P.O.B. élabore un programme colonial dont le credo insiste sur l'autonomie des indigènes. «*Nos objectifs généraux sont connus: le Congo doit être gouverné dans l'intérêt des Noirs; nous devons de plus tendre à une étroite collaboration économique. Ni directement ni indirectement, nous ne supporterons, déclare Édouard Anseele Jr, qu'une barrière de couleur soit élevée entre Noirs et Blancs au Congo*»

Il est question également de la prospection minière libre que le P.O.B. voue aux gémonies car cette pratique amène les concessionnaires à se comporter comme des États dans l'État. Par ailleurs, les conditions de travail des indigènes requièrent l'attention des congressistes. Certains vont même jusqu'à affirmer l'existence d'un travail forcé camouflé: «*Des hommes travaillent huit jours pour une poignée de sel. Tout le système doit être réformé*». (Nous aurons l'occasion de dire que l'accusation était fondée)

Autre point fort des revendications socialistes: l'enseignement. Est-ce un hasard, du reste, si l'enseignement non confessionnel se généralisa sous la houlette d'un gouvernement à participation socialiste au point de remettre en cause l'hégémonie des missionnaires en la matière ? Il faudrait encore citer d'autres constats et reprendre des interrogations majeures: «*On nous a dit que les Noirs sont incapables d'être des administrateurs de territoire alors que l'Église a trouvé des Noirs dignes d'être des prêtres et même des évêques* »

Les positions socialistes ont oscillé entre deux pôles: pragmatisme et générosité. Toute mise en perspective de solidarité internationaliste, de lutte des classes à l'échelle d'une économie qui se mondialise chaque jour davantage semble étrangère à leur mode de pensée.

¹⁴ L'introduction de cette phrase dans la Charte est un amendement déposé par Vandervelde.

« Tous au Congo ! »

Vers la fin du débat parlementaire, Vandervelde eut l'occasion d'aller s'assurer sur place de la situation au Congo. Cela lui permit aussi de ne pas prendre part au vote à la Chambre. L'orateur qui parla pour le POB fut Jules Destrée, qui exposa magnifiquement la position anticolonialiste du POB. Ensuite, cette position fut définitivement oubliée...

En matière coloniale comme en beaucoup d'autres, le Vandervelde politique et humanitaire se double cependant d'un Vandervelde chercheur, se penchant sur les problèmes avec l'esprit du spécialiste des sciences sociales. Son livre sur *La Belgique et le Congo*, publié en 1911, sera un des rares livres importants de doctrine coloniale de l'époque.

Le but du voyage de Vandervelde était double. Il voulait s'informer sur les situations intolérables qu'il dénonçait depuis des années comme le montre cet extrait : *"Tout d'abord on peut dire que, pratiquement, il n'y a pas d'écoles au Congo... En second lieu, l'insuffisance flagrante du service médical et hospitalier est un fait qui n'est contesté par personne... Les hôpitaux pour noirs sont, à quelques exceptions près, défectueux et insuffisants... A Matadi l'hôpital de la Compagnie du Chemin de Fer est tout battant neuf. Il a coûté 80 000 francs. L'hôpital de l'état est l'ancien hôpital de la Compagnie. C'est une baraque en bois... se trouvant dans un état de délabrement que je n'hésite pas à qualifier de scandaleux ... Cet état de chose fait monter la colère à la gorge, quand on songe que le roi, avec les millions dépensés pour l'Arcade du Cinquantenaire ou l'embellissement de son palais de Laeken aurait pu créer des hôpitaux à 80 000 francs chaque-dans tous les postes importants du Congo !"*

Mais, fait remarquable, il ne voulait pas seulement s'assurer du bien fondé de son action passée, mais aussi *" me rendre compte, sur place, des perspectives bonnes ou mauvaises à résulter pour la Belgique du fait d'avoir, suivant un mot qui fit fortune par la suite, pris sa part dans 'le fardeau de l'homme blanc'"*.

Vandervelde publia deux livres consacrés à sa visite, un récit de voyage (*Les Derniers Jours de l'Etat du Congo*) et un ouvrage de doctrine politique (*La Belgique et le Congo*), où il démontre (ou du moins voudrait démontrer) la différence entre un régime colonial capitaliste et une administration « socialiste » des territoires d'outre-mer.

L'approche de Vandervelde – dont la parenté, même lointaine, avec le socialisme ne saute pas vraiment aux yeux - revenait surtout à une exploitation économique plus efficiente. S'adressant sans doute aux futurs colonisateurs potentiels, il conclut ainsi son récit de voyage: *"...je tiens le Congo pour un champ d'action admirable, où l'on a déjà fait de grandes choses, mais où il reste tant de choses à faire que la mise en valeur en sera très onéreuse, du moins pendant les premières années. Quant aux réformes - spécialement en ce qui concerne la corvée du caoutchouc - je considère la Belgique comme engagée d'honneur à les réaliser. J'ai acquis la conviction que, même si elle est tentée de s'y soustraire, même si des considérations de justice, d'humanité ou de respect d'engagements internationaux ne les imposaient pas, encore faudrait-il les faire, parce que, du point de vue purement économique, le système actuel, le système de la contrainte, ne rend plus. (...) Les méthodes vicieuses d'exploitation finissent par rendre le travail forcé plus onéreux que le travail libre. (...) Ce régime nouveau exigera de ceux qui auront à l'établir infiniment plus de tact, de doigté, de préparation de la vie coloniale que le régime de la poigne et de la chicotte"*.

Une exploitation civilisée, voilà ce que semblait être la « politique indigène socialiste » La Société Générale pouvait dormir sur ses deux oreilles: Vandervelde avait, selon toute apparence, rayé définitivement l'anticolonialisme de son programme. Pour ne laisser aucun doute, Vandervelde termina son récit de voyage par un *"Tout le monde au Congo"* des plus racoleurs. L'UMHK n'aurait pu rêver d'un meilleur recruteur de cadres coloniaux !: *"...aux magistrats sans fortune... aux milliers de jeunes gens qui assiègent les ministères et les*